

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 3
État de la situation financière	4
État des résultats et l'évolution des actifs nets	5 – 6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8 – 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation communautaire juive de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf à l'intention de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du relevé prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*FL Fuller Landau SENCRL*¹

Montréal, le 9 septembre 2020

¹Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110146



LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2019
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2020 Total soldes des fonds \$	2019 Total soldes des fonds \$
ACTIFS						
Encaisse et équivalents de trésorerie	34 417	141	34 558	67	34 625	20 880
Prêts à recevoir (Note 3)	10 972	169	11 141	-	11 141	27 869
Autres actifs (Note 4)	5 511	1 546	7 057	539	7 596	6 717
Placements (Note 5)	1 203 402	38 887	1 242 289	101 799	1 344 088	1 387 160
Placements dans des sociétés privées canadiennes (Note 6)	28 205	-	28 205	-	28 205	21 689
	1 282 507	40 743	1 323 250	102 405	1 425 655	1 464 315
PASSIFS						
Fonds en fiducie à payer	-	-	-	102 405	102,405	103 080
ACTIFS NETS						
Affectés	1 282 507	-	1 282 507	-	1 282 507	1,319,597
Non affectés	-	40 743	40 743	-	40 743	41,638
	1 282 507	40 743	1 323 250	-	1 323 250	1 361 235
	1 282 507	40 743	1 323 250	102 405	1 425 655	1 464 315

Engagements (note 11)

Garanties (note 12)

Au nom du conseil



Administrateur



Administrateur

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2020 Total Soldes des fonds \$	2019 Total Soldes des fonds \$
2020						
Apports et produits						
Apports	117 626	2 629	120 255	-	120 255	68,129
Honoraires d'administration (Note 7)	-	2 651	2 651	-	2 651	2,602
Produits (pertes) de placement (Notes 8 et 10)	(11 948)	(1 213)	(13 161)	(4 673)	(17,834)	71,232
	105 678	4 067	109 745	(4 673)	105 072	141,963
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	13 758	13 758	11,588
	105 678	4 067	109 745	9 085	118 830	153,551
Distributions et charges						
Subventions	98 270	2 077	100 347	-	100 347	122 327
Activités de bienfaisance	11 923	1 712	13 635	-	13 635	7 967
	110 193	3 789	113 982	-	113 982	130 294
Honoraires d'administration (Note 7)	2 256	159	2 415	236	2 651	2 602
Frais de services financiers	3 856	-	3 856	-	3 856	2 195
Charges d'opérations	-	1 952	1 952	-	1 952	2 000
	116 305	5 900	122 205	236	122,441	137 091
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	9 524	9,524	8 643
	116 305	5 900	122 205	9 760	131 965	145 734
Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et les charges avant l'élément suivant	(10 627)	(1 833)	(12 460)	(675)	(13 135)	7 817
Dévaluation du prêt à recevoir à la valeur symbolique (Note 3)	(25 525)	-	(25 525)	-	(25 525)	-
Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et charges	(36 152)	(1 833)	(37 985)	(675)	(38 660)	7 817
Virements interfonds	(938)	938	-	-	-	-
	(37 090)	(895)	(37 985)	(675)	(38 660)	7,817
Actifs nets au début de l'exercice	1 319 597	41 638	1 361 235	103 080	1 464 315	1 456 498
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 282 507	40 743	1 323 250	102 405	1 425 655	1 464 315

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)
(SUITE)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	Total soldes des fonds \$
2019					
Apports et produits					
Apports	66 626	1 503	68 129	-	68 129
Honoraires d'administration (Note 7)	-	2 602	2 602	-	2 602
Produits de placement (Notes 8 et 10)	66 828	1 623	68 451	2 781	71 232
	133 454	5 728	139 182	2 781	141 963
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	11 588	11 588
	133 454	5 728	139 182	14 369	153 551
Distributions et charges					
Subventions	120 533	1 794	122 327	-	122 327
Activités de bienfaisance	6 660	1 307	7 967	-	7 967
	127 193	3 101	130 294	-	130 294
Honoraires d'administration (Note 7)	2 194	159	2 353	249	2 602
Frais de services financiers	2 195	-	2 195	-	2 195
Charges d'opérations	-	2 000	2 000	-	2 000
	131 582	5 260	136 842	249	137 091
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	8,643	8 643
	131 582	5 260	136 842	8 892	145 734
Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et charges					
	1 872	468	2 340	5 477	7 817
Virements interfonds	(615)	615	-	-	-
	1 257	1 083	2 340	5 477	7 817
Actifs nets au début de l'exercice	1 318 340	40 555	1 358,895	97 603	1 456 498
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 319 597	41,638	1 361 235	103 080	1 464 315

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Fonds en fiducie \$	2020 \$	2019 \$
Source de fonds					
Apports	46 099	2 629	-	48 728	31,852
Apports au Fonds en fiducie	-	-	13 758	13 758	11,588
Rachat de placement dans des sociétés privées canadiennes	2 006	-	-	2 006	2,750
Honoraires d'administration	-	2 651	-	2 651	2,602
Produits de placement (Note 8)	19 193	1 159	2 163	22 515	24,801
Produits sur cession de placements	526 746	15 439	37 192	579 377	1,781,036
	594 044	21 878	53 113	669 035	1,854,629
Utilisation de fonds					
Subventions	98 270	2 077	-	100 347	122 327
Activités de bienfaisance	11 923	1 712	-	13 635	7 967
Apports au Fonds en fiducie	-	-	9 524	9 524	8 643
Acquisition de placements	453 804	16 955	43 344	514 103	1 733 570
Placements dans des actions de sociétés privées canadiennes	250	-	-	250	170
Honoraires d'administration	2 256	159	236	2 651	2 602
Frais de services financiers et charges d'opérations	3 856	1 952	-	5 808	4 195
Diminution des prêts à recevoir	8 834	(37)	-	8 797	2 156
Diminution (augmentation) des autres actifs	23	153	(1)	175	(3 303)
	579 216	22 971	53 103	655 290	1 878 327
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie					
	14 828	(1 093)	10	13 745	(23 698)
Virements interfonds	(938)	938	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	20 527	296	57	20 880	44 578
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	34 417	141	67	34 625	20 880

Au cours de l'exercice, les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent la réception d'apports d'actions de sociétés publiques de 62 551 \$ (32 618 \$ en 2019), d'actions de sociétés privées canadiennes de 8 272 \$ (3 521 \$ en 2019), de polices d'assurance-vie de 704 \$ (138 \$ en 2019) et un ajustement d'actions de sociétés privées canadiennes de néant \$ (1 897 \$ en 2019). De plus, au cours de l'exercice, il y a eu une dévaluation sur un prêt à recevoir d'un montant de 25 525 \$ (néant \$ en 2019).

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

1. Objectif de l'Organisme

La Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation ») a été constituée en vertu des lois canadiennes et, depuis le 6 novembre 2012, est soumise à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, la Fondation est un organisme public de bienfaisance, et de ce fait, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. La Fondation est un centre innovateur de philanthropie familiale et de dons planifiés qui a pour but d'inspirer et d'innover la philanthropie juive et de bâtir une communauté juive montréalaise solide et durable basée sur des valeurs juives.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour ses apports. En vertu de ses responsabilités fiduciaires, la Fondation s'assure que tous les fonds reçus dotés d'une affectation sont utilisés aux fins pour lesquels ils sont offerts.

Aux fins de l'information financière, les comptes ont été classés dans les fonds suivants :

a) Fonds affecté

Le Fonds affecté comprend les ressources que la Fondation doit conserver de façon permanente à la demande de l'apporteur, ainsi que les ressources qui doivent être utilisées à des fins précises telles qu'imposées par l'apporteur.

b) Fonds non affecté

Le Fonds non affecté se compose de ressources données à la Fondation pour son propre usage, ainsi que les ressources disponibles et utilisées à la discrétion du Conseil de la Fondation.

c) Fonds en fiducie

La Fondation agit à titre de dépositaire des fonds détenus en fidéicommiss. Les produits (pertes) qui proviennent de ces fonds sont comptabilisés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie à payer.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les apports affectés par les donateurs ou soumis à d'autres restrictions, sont constatés à titre de produits dans le Fonds affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les dons en nature incluent des placements, des immobilisations et des actions de sociétés privées canadiennes et sont comptabilisés comme produits à la juste valeur des actifs donnés à la Fondation lorsqu'ils sont reçus.

Les polices d'assurance-vie reçues en guise d'apport sont constatées à titre de produits dans le Fonds affecté selon la valeur actuarielle de la police au moment qu'elle est reçue.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les produits de placement sont constatés de la façon suivante :

Fonds affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds affecté.

Fonds non affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds non affecté.

Les produits (pertes) gagnés dans le Fonds en fiducie sont constatés à titre d'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie. Les additions au (retraits du) Fonds en fiducie sont constatés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie.

Instrument financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les contrats de change, lesquels sont évalués à la juste valeur. La Fondation a choisi de désigner tous ses placements dans des fonds communs de placement à revenu fixe, des fonds d'actions et des obligations, comme étant évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles se produisent.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et équivalents de trésorerie, les prêts à recevoir, les placements dans des sociétés privées canadiennes. Les actifs financiers de la Fondation évalués à la juste valeur comprennent les placements.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres actifs et passifs sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

3. Prêts à recevoir

	2020	2019
	\$	\$
Prêt à recevoir, ne portant pas intérêts, échéant en Mai 2115, garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable uniquement si le bâtiment est vendu ou si les conditions du prêt ne sont pas respectées, sinon, le prêt ne sera pas remboursable.	25 525	25 325
Moins: dévaluation à la valeur symbolique	(25 525)	-
Prêts à recevoir, portant intérêts et ne portant pas intérêts, avec diverses modalités de remboursement	11 141	2 544
	11 141	27 869

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que le prêt à recevoir d'un montant de 25 525 \$ devrait être dévalué à une valeur symbolique. La direction est parvenue à cette décision étant donné l'incertitude concernant le temps attendu de remboursement et des flux de trésorerie futurs réalisés.

4. Autres actifs

	2020	2019
	\$	\$
Polices d'assurance-vie	6 840	6 145
Autres	756	572
	7 596	6 717

5. Placements

Les placements se composent des éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Encaisse, obligations et fonds commun de placement à revenu fixe	169 527	178 886	212 533	218 393
Fonds d'actions et actions de sociétés publiques	1 152 205	1 165 202	1 108 335	1 168 767
	1 321 732	1 344 088	1 320 868	1 387 160

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

5. Placements (suite)

Les obligations et fonds commun de placement à revenu fixe sont investis principalement dans des fonds communs d'obligations canadiennes ainsi que dans des obligations d'Israël. Les obligations d'Israël sont des instruments à taux fixe et ayant des échéances variées allant jusqu'à quatorze ans et portant intérêt entre 2,10 % et 4,25 %.

Les fonds d'actions sont investis dans des marchés monétaires canadiens, américains et internationaux, dans des fonds d'actions, des fonds de couverture et autres placements.

6. Placements dans des sociétés privées canadiennes

Les placements dans des sociétés privées canadiennes se composent des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	21 689	22 645
Dons et placements en actions	8 522	3 691
Rachat et ajustement d'actions	(2 006)	(4 647)
Solde à la fin de l'exercice	28 205	21 689

7. Honoraires d'administration

La Fondation charge des honoraires d'administration aux divers fonds qu'elle gère.

8. Produits de placement

Les produits de placement se composent des éléments suivants :

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Fonds en fiducie \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Produits de placement	19 193	1 159	2 163	22 515	24 801
Gains en capital réalisés et variation de la valeur marchande des placements	(31 141)	(2 372)	(6 836)	(40 349)	46 431
	(11 948)	(1 213)	(4 673)	(17 834)	71 232

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

8. Produits de placement (suite)

En raison de la nature des rapports reçus de certains courtiers, il est difficile de distinguer les revenus de placements provenant des gains en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements. Conséquemment, il peut y avoir une partie des revenus de placements inclus dans les gains en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements.

9. Instruments financiers

Risques et concentrations

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques de la Fondation à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mars 2020.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

Risque de change

La Fondation détient des actifs en monnaies étrangères qui sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2020, les soldes en dollars américains et en Euros se détaillent comme suit :

	2020	2019
Encaisse en dollars américains	65 233 \$	80 636 \$
Placements en dollars américains	480 632 \$	516 153 \$
Placements en Euros	466 €	747 €

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation provient de ses actifs portants intérêts. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2020, des placements de 121 769 \$ exposent la Fondation au risque de taux d'intérêt (147 477 \$ en 2019).

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

9. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions de sociétés publiques et fonds d'actions. Au 31 mars 2020, un total de 1 165 202 \$ (1 168 769 \$ en 2019) en actions de sociétés publiques et en fonds d'actions (Note 5) expose la Fondation au risque de prix autre.

10. Contrats de change

À la fin de l'exercice, afin de se protéger contre la fluctuation des devises inhérentes aux placements détenus en monnaies étrangères, la Fondation a conclu une entente pour la vente d'un total de 7 774 \$ américains en contrepartie d'approximativement 11 065 \$ canadiens en juin 2020 au taux de change de 1,4233. Les gains et pertes liés à l'exercice de ces contrats de change sont constatés lorsque réalisés. Au cours de l'exercice, la Fondation a constaté des pertes sur contrats de change exercés d'approximativement 491 \$ (pertes de 6 875 \$ en 2019) compris dans le montant des produits de placement à l'état des résultats.

À la fin de l'exercice, la juste valeur des contrats de change a été déterminée en utilisant les taux quotidiens à midi du 31 mars 2020 publiés par la Banque du Canada. L'instrument financier dérivé n'est pas significatif et n'a conséquemment pas été enregistré dans l'état de la situation financière.

11. Engagements

Au 31 mars 2020, la Fondation s'est engagée à investir approximativement 196 000 \$ dans 42 fonds d'investissement à capital fixe.

12. Garanties

La Fondation a fourni deux garanties à une institution financière pour un total de 2 030 \$ (2019, 5 899 \$), comprenant intérêts à la date de la demande de paiement portant intérêts au taux préférentiel de la banque plus 5 % par année. Ces garanties sont sécurisées par les Fonds en fiducie d'un montant de 2 326 \$. En cas de défaut, tout montant à payer sera comptabilisé comme un retrait du Fonds en fiducie dans l'année encourue.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

13. Fond de pension

La Fondation maintient un fond de pension à cotisations déterminées. Les cotisations relatives à l'employeur et aux employés sont de 5 % et de 3 % des salaires admissibles respectivement. Les dépenses de pension et les cotisations payées pendant l'année étaient de 131 \$ (61 \$ en 2019).

La Fondation administre aussi un fond de pension à prestations déterminées et fonds de pensions supplémentaires. La part de dette du fonds de pension de la Fondation n'est pas reflétée dans les états financiers étant donné qu'elle n'est pas significative. Ces obligations de pension ne sont pas capitalisées. Les paiements de pensions sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsqu'ils sont payés.

14. COVID-19

Avant la fin de l'exercice, il y a eu une éclosion mondiale d'un nouveau coronavirus identifié comme « COVID-19 ». Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale. Afin de combattre la propagation du COVID-19, les gouvernements à travers le monde ont mis des mesures d'urgence en place, telles que l'interdiction de voyages, l'imposition de périodes de confinement légalement obligatoires ou volontaires, la distanciation sociale et la fermeture d'entreprises et organismes. Ces mesures ont causé des perturbations significatives aux entreprises, gouvernements et autres organismes entraînant un ralentissement économique et une augmentation de la volatilité dans les marchés mondiaux financiers et boursiers. Le 23 mars 2020, le gouvernement du Québec a ordonné la fermeture temporaire de toutes entreprises de services non essentiels. Les banques centrales et gouvernements, incluant les gouvernements Canadien et Provincial, ont réagi avec des interventions monétaires et fiscales significatives destinées à stabiliser les conditions économiques.

Après la fin d'année, la Fondation a poursuivi ses opérations avec l'entièreté de ses employés. La durée et les impacts liés à la pandémie du COVID-19 demeurent indéterminés pour le moment, de même que de l'efficacité des interventions mises en place. Il n'est pas possible d'estimer de façon raisonnable la durée et la gravité de ces développements, ni de l'impact sur les résultats financiers et la condition de la Fondation et de ses opérations pour les futures périodes.